



PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 73819462

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle technique périodique		21/09/2026		26002132	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ			
Défavorable pour défaillances majeures		Défaillances majeures : 1.4.2.a.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité insuffisante 3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs AV 3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux AVD 4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVG, AVD 4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse AVG 4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint AVG, AVD 5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu AVG, AVD 6.2.7.a.2. COMMANDES DE CONDUITE : Une commande nécessaire à la conduite sûre du véhicule ne fonctionne pas correctement 8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P20EE P246C P2A00 P24A4 P1505 P0245 P0562 P11B4 P0502 8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement Défaillances mineures : 3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé G, D 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger ARD, ARG 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse G 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARD, AVD, D Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 18/09/2020 : 103080 km / 07/01/2021 : 106023 km / 19/01/2021 : 106434 km / 23/12/2021 : 129715 km / 23/02/2023 : 151827 km / 28/07/2025 : 185987 km			
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ					
20/11/2026					
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE					
Contre-visite					
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S013C026					
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN					
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 083F1066					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
EF-532-KB (F)		21/09/2016		21/09/2016	
Marque		Désignation commerciale			
CITROEN		JUMPER			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VF7YA2MFB12C46883		N1		CTTE	
Type / CNIT		Energie			
N10CTRCT041E696		GO			
Document(s) présenté(s)					
Certificat d'immatriculation					
(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
185991					
INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE					
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :					
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :					
EF-532-KB CT:20/11/2026 N° D'AGRÈMENT : S013C026 N° SÉRIE : VF7YA2MFB12C46883 N° D'IMPRIMÉ : C73819462 S013C026 S : 20/11/2026 EF-532-KB					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		G		D	
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+5.8 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		5 %		21 %	
Forces verticales :		1348 daN		859 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		461 daN		440 daN 288 daN 292 daN	
Déséquilibre (<20%) :		5 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :		461 daN		440 daN 288 daN 292 daN	
Taux d'efficacité global (≥50 %) :		67 %			
Frein de stationnement		Taux d'efficacité (≥18 %) : 14 %			